

12.06.2008 – 12:50 Uhr

Places d'apprentissage : l'OFFT se réjouit trop vite. Près de 10'000 jeunes sur le carreau - L'USS exige la création immédiate de 5 000 places de formation

Bern (ots) -

L'USS salue l'augmentation du nombre de places d'apprentissage relevé par le « baromètre des places d'apprentissage » publié aujourd'hui par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT). Mais elle regrette le ton de ce dernier, qui parle d'une « détente » de la situation, alors que c'est loin d'être la réalité, comme le révèle une analyse approfondie des chiffres du baromètre.

Comme ces dernières années, l'offre en places d'apprentissage ne parvient pas à satisfaire la demande (79 500 places pour 80 000 jeunes). Le marché des places d'apprentissage est encore loin du niveau qui lui permette de fonctionner. En effet, les experts estiment que l'offre en place d'apprentissage doit être durablement supérieure d'au moins 15 % à la demande, afin que les jeunes soient placés face à un réel choix professionnel.

19 000 jeunes n'ont toujours aucune solution pour la rentrée. L'expérience montre que plus de la moitié d'entre eux seront contraints de patienter une année supplémentaire dans une solution transitoire. Au final, près de 10 000 jeunes ne parviendront pas à entrer en formation professionnelle. Ces chiffres corroborent une enquête de l'hebdomadaire « Sonntag » (25 mai) menée dans 11 cantons, qui annonçait 9300 jeunes sans places d'apprentissage. La file d'attente de la formation professionnelle ne diminue donc pas, malgré la bonne conjoncture et le reflux démographique. Bien des jeunes sont menacés de ne jamais trouver de place de formation et se retrouver abonnés à l'aide sociale pour une longue durée, si ce n'est pour toute celle de leur carrière professionnelle.

Le sondage de l'OFFT montre en outre que, dans de nombreuses branches, par exemple l'informatique, la vente, la communication visuelle, la santé et le social, l'offre en places d'apprentissage ne parvient pas à suivre la demande, une situation qui ne s'est guère améliorée depuis l'an passé. Le marché des places d'apprentissage reste donc déséquilibré, signal inquiétant à l'aube d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Des mesures sont donc toujours nécessaires pour créer rapidement au minimum 5000 places de formation supplémentaires. Il faut encourager les entreprises formatrices, notamment en leur donnant la priorité lors de l'attribution des marchés publics dans le cadre de la révision de la loi fédérale sur les marchés publics, ou en créant des fonds cantonaux pour la formation professionnelle, modèle qui a fait ses preuves dans les cantons de Genève, Fribourg, Neuchâtel, Valais et du Jura et sur lequel les citoyen(ne)s des cantons de Bâle-Ville et Zurich seront bientôt appelés à se prononcer. Il faut en outre créer des places dans les écoles professionnelles à plein temps, car le nombre d'entreprises formatrices stagne à environ 17 % depuis la fin des années 1990 (selon l'OFS). Enfin, les solutions transitoires efficaces, comme les semestres de motivation, doivent

être maintenues et leur accès ne doit pas être durci, de même que l'accès des jeunes à l'assurance-chômage, contrairement à ce qui est prévu dans la révision de la loi sur l'assurance-chômage.

Contact:

Jean Christophe Schwaab, secrétaire central de l'USS (078 690 35 09)
se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100563829> abgerufen werden.